



Ecublens VD, le 24 mai 2018

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Vœu question		
<p>Madame La Présidente, Mesdames Messieurs, de la Municipalité chers Collègues</p> <p>Suite à l'agitation médiatique concernant la fondation « APOLLO », et aux accusations formulées à l'encontre de son président.</p> <p>Questions :</p> <p>Quelle est la position de la commune d'Ecublens par rapport au contrat de subvention de la fondation « Apollo » dans l'Ouest-Lausannois ?</p> <p>Quelles mesures ont été prises ?</p> <p>Quelle est la position des autres communes de l'Ouest-Lausannois signataire ?</p> <p>J'émet le vœu suivant</p> <p>La municipalité informe régulièrement le conseil sur la suite du dossier.</p>			
<p>Nom, prénom : Merminod Jean-Claude</p> <p>Signature :</p>			

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le point 1) des communications municipales, concernant les nouveaux vestiaires et la buvette de la place des sports du Croset a retenu toute mon attention.

En effet, cela fait longtemps que ces installations sont dans un triste état et il est réjouissant de voir qu'une étude de développement du projet est en cours. Cette étude doit permettre notamment de vérifier le programme des locaux. C'est à ce sujet que je m'interroge, et j'aimerais faire part à la Municipalité et au Conseil de mes questions, réflexions et souhait.

Il est mentionné dans le texte que le bureau Architram architecture devra vérifier « le programme des locaux », peut-on savoir de quel programme il s'agit ?

Je n'ai plus le souvenir si le Conseil en a été avisé ou non, mais quoi qu'il en soit, on peut aisément penser qu'il s'agit prioritairement de satisfaire les besoins du Football club d'Ecublens. Mais est-ce que la Municipalité a pensé à d'autres usages complémentaires de ces locaux ?

Ma réflexion se porte sur le fait que les locaux communaux mis à disposition des associations ou de la population ne sont pas si nombreux. Comme l'utilisation de la buvette par le FC Ecublens n'est pas permanente, je pense qu'il faudrait envisager d'autres usages. Certes, si pendant les saisons de football, les temps « libres » sont relativement rares en fin de journée et pendant les week-ends, les journées de semaine semblent plus disponibles, et que dire de la saison hivernale.

Sans avoir d'idée préconçue sur d'autres utilisations, on peut penser à divers besoins, pour des associations ayant des membres disponibles en journée ou proposant des activités en semaine, ou tout simplement à la mise en location de la buvette en hiver pour des anniversaires, des repas de famille et pourquoi pas pour des manifestations organisées par la commune d'Ecublens ou d'autres projets inconnus à ce jour. Bref, un service aux associations et à la population plus étendu.

Mon vœu est qu'il soit également prévu dans le programme et donc, dans son étude de faisabilité, des aménagements permettant à divers utilisateurs de profiter des locaux, sans trop pénaliser le Football club dans la gestion de la buvette. Cela pourrait passer par des armoires fermant à clé pour du matériel collectif, d'autres pour stocker du matériel privé des associations, un accès à la cuisine, tout en préservant le stock du Football Club. En résumé, un espace et un aménagement qui permette une cohabitation harmonieuse entre les divers utilisateurs.

Je remercie d'avance la Municipalité d'Ecublens de tenir compte de mon vœu, car il n'est pas pensable à mon avis d'investir des montants aussi importants dans des locaux, sans penser à optimiser leur utilisation et de les consacrer pour un seul et unique bénéficiaire.

Ecublens, le 24 mai 2018

Maria Teresa Pérez Chevallaz